



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Préfecture de la Loire-Atlantique  
Direction de la Coordination  
et du Management de l'Action Publique  
Bureau des Procédures d'Utilité Publique  
Affaire suivie par François de Leyris,  
☎ 02.40.41.47.68  
✉ 02.40.41.22.77  
francois.de-leyris@loire-atlantique.gouv.fr

Nantes, le

29 AOUT 2012

### Information sur l'existence d'un avis tacite de l'autorité environnementale

**Nom du pétitionnaire :** Mickaël BELAY, Launay, 44520 LE GRAND AUVERNE

**Nature et adresse du projet :**

Demande d'autorisation pour l'extension d'un élevage porcin de 242 reproducteurs, 20 cochettes, soit 746 animaux équivalents porcs ainsi que pour la mise aux normes « bien-être » des truies.

L'autorité environnementale a accusé réception du présent dossier, qu'elle a reçu complet et régulier le 25 mai 2012

Depuis le **25 juillet 2012**, en application de l'article R. 122-13-1 du code de l'environnement et en l'absence d'observation de la part de l'autorité environnementale, son avis est réputé favorable.

**Cet avis ne préjuge en rien de la décision finale qui interviendra au terme de l'instruction, après recueil et analyse de l'ensemble des avis prévus par les textes.**

La présente information fera l'objet :

- d'une notification au pétitionnaire,
- d'une consignation au dossier soumis à l'enquête publique,
- d'une publication sur le site internet de la préfecture.

**Le PREFET**

pour le directeur absent  
le chef du bureau

  
Joseph CHARRIER